

Avis d'attribution :

Le Maire de Mions,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2122-22 ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la délibération n°2018-009 du 8 février 2018 portant autorisation de lancement de la consultation relatif au marché de fournitures pour les ateliers municipaux sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande, par voie d'un appel d'offre européen ouvert et autorisant Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ladite procédure de consultation ;

Vu la délibération n° 2018-044 du 31 mai 2018 par lequel le Conseil Municipal charge le Maire de prendre, par délégation, certaines des décisions prévues à l'article L. 2122-22 susvisé, et notamment son article 4°;

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 3 octobre 2018 relative à l'ouverture des plis ;

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 19 octobre 2018 relative au choix des attributaires ;

Considérant la nécessité de conclure un marché de fournitures d'atelier destinées à l'entretien et la maintenance des travaux réalisés en régie pour la ville de Mions.

Article 1 :

Dans le cadre de ses délégations, Monsieur le Maire, conclut le marché public de fournitures d'atelier destinées à l'entretien et la maintenance des travaux réalisés en régie pour la ville de Mions (marché 10/2018) avec les sociétés et pour les lots suivants :

Lot 1 : Électricité avec la société SONEPAR SUD-EST (SIRET n°956 500 367 00670) avec un montant annuel minimum de 20 000 € HT et sans montant annuel maximum ;

Lot 2 : Plomberie avec la société LEGALLAIS SAS (SIRET n°563 820 489 00182) avec un montant annuel minimum de 8 000 € HT et sans montant annuel maximum ;

Lot 3 : Peinture avec la société AKZO NOBEL DISTRIBUTION (SIRET n°529 221 079 01326) avec un montant annuel minimum de 12 000 € HT et sans montant annuel maximum ;

Lot 4 : Quincaillerie avec la société Ets BERTHET LA SOLUTION QUINCAILLERIE (SIRET n°796 080 208 00138) avec un montant annuel minimum de 3 000 € HT et sans montant annuel maximum ;

Lot 5 : Matériel divers pour mise aux normes d'accessibilité avec la société EO GUIDAGE SAS (SIRET n°430 468 645 00063) avec un montant annuel minimum de 10 000 € HT et sans montant annuel maximum.

Article 2 :

Les marchés (lots 1 à 5) sont passés pour une période initiale d'un an à compter de leur date de notification. Chaque marché pourra être reconduit 3 fois par période d'un an, par décision expresse de la Commune de Mions, soit une durée globale maximale de marché de 4 ans.